

■ LA FONTAINE DE PUYRABIER



Figure 76 : Localisation du site inscrit de la fontaine Puyrabier

Degré d'ouverture sur le paysage :

« Le site de Puyrabier se trouve sur la commune de Magné à environ 1.5 km du bourg. On y accède en prenant la D13 en direction de «Chez les Nauds». Le site comprend la ferme, la fontaine de Puyrabier et les terrains avoisinants.

La ferme actuelle (habitation et bâtiment d'exploitation) serait un anciens logis prieural dont l'histoire remonterait au début du XVIe siècles (1334). Il n'en reste plus aujourd'hui qu'une vaste cave voûtée, un vestiges de peu d'importance.

La fontaine se présente sous la forme d'un vaste entonnoir de 30 m de diamètre et plus de 7 m de fond, débitant une eau limpide et bleutée. Elle est située en contrebas du corps du bâtiment dans un cadre verdoyant (peupliers, saules...). Cette résurgence est une des plus importantes du département (comparable à celle du Loiret) » 1

Le site se trouve en fond de vallon, à la source du vallon de la Belle. L'ampleur de la végétation, du à l'importante ripisylve, tronque en partie le VIP. Bien que la fontaine ne soit pas accessible au public, depuis les abords du site inscrit, la prégnance du VIP est importante. Le projet s'inscrit en arrière-plan des boisements qui marquent l'horizon. La sensibilité de ce site est donc qualifiée de modérée.

1 *Inventaire des sites classés et inscrits de la Vienne, réalisé par la DREAL de la Région Nouvelle-Aquitaine*

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



Photo 53 : Le VIP s'inscrit en arrière-plan des haies qui marquent l'horizon, la hauteur apparente du VIP demeure importante

■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES SITES

NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	SENSIBILITÉ VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE								
LA FONTAINE DE PUYRABIER	MAGNÉ	Vienne (86)	Inscrit	4,2	Dans la vallée de la Belle, dans le hameau du Puy Rabier	Partiellement en ZVI	Modérée	Nulle

Figure 77 : Synthèse de la sensibilité des sites de l'aire d'étude rapprochée

3.3. LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

L'aire d'étude rapprochée ne compte pas de SPR.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

3.4. LES MONUMENTS HISTORIQUES

Sur le territoire d'étude des Mignaudières 2, de nombreux monuments historiques ont été recensés dont 22 sont situés dans l'aire rapprochée. Ces derniers sont numérotés de 8 à 29.

Chaque édifice est analysé sans ordre de priorité. La définition de la sensibilité est attribuée selon le degré d'ouverture de l'environnement, la visibilité et la hauteur maximale envisagée du projet et non pas selon le type de protection (inscrit ou classé) ou selon le type d'édifice (abbaye, château, église, menhir, maison, ...).

Le détail des monuments présents dans l'aire d'étude rapprochée est donné ci-après dans un tableau récapitulatif précisant notamment :

- > l'identification du monument, la commune et le degré de protection,
- > la distance entre le monument et le point le plus proche de la ZIP,
- > le cadre paysager dans lequel s'inscrit l'édifice,
- > l'analyse de la visibilité théorique,
- > la visibilité pressentie du VIP depuis les abords de l'édifice.

Il est important de comprendre comment s'inscrivent les monuments historiques de l'aire d'étude dans leur environnement afin de mesurer leur sensibilité vis-à-vis de l'éolien et notamment les risques de «visibilité» et de «covoisibilité», directe ou indirecte, entre les monuments et les éoliennes.

■ VISIBILITÉ DEPUIS UN ÉDIFICE PROTÉGÉ

Dès lors que le VIP est potentiellement visible depuis les abords de l'édifice (ligne surlignée en violet dans le tableau), une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :

- > un repérage sur photo aérienne,
- > des photographies issues de la campagne terrain,
- > un cône illustrant l'emprise visuelle maximale du projet éolien,
- > une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.

■ COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE PROTÉGÉ

Dès lors qu'une covisibilité est pressentie (ligne surlignée en violet dans le tableau), une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :

- > un repérage sur photo aérienne,
- > des photographies issues de la campagne terrain,
- > un cône illustrant l'emprise visuelle maximale du projet éolien,
- > une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.

FIGURE 78 : CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

PROJET ÉOLIEN DES MIGNAUDIÈRES 2

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

- Monument Historique délimitation et numérotation
- Périmètre de protection rayon de 500 m - édifice classé
- rayon de 500 m - édifice inscrit

Angle apparent

- 0,1 - 0,5°
- 0,5 - 1°
- 1,0 - 5,0°
- 5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

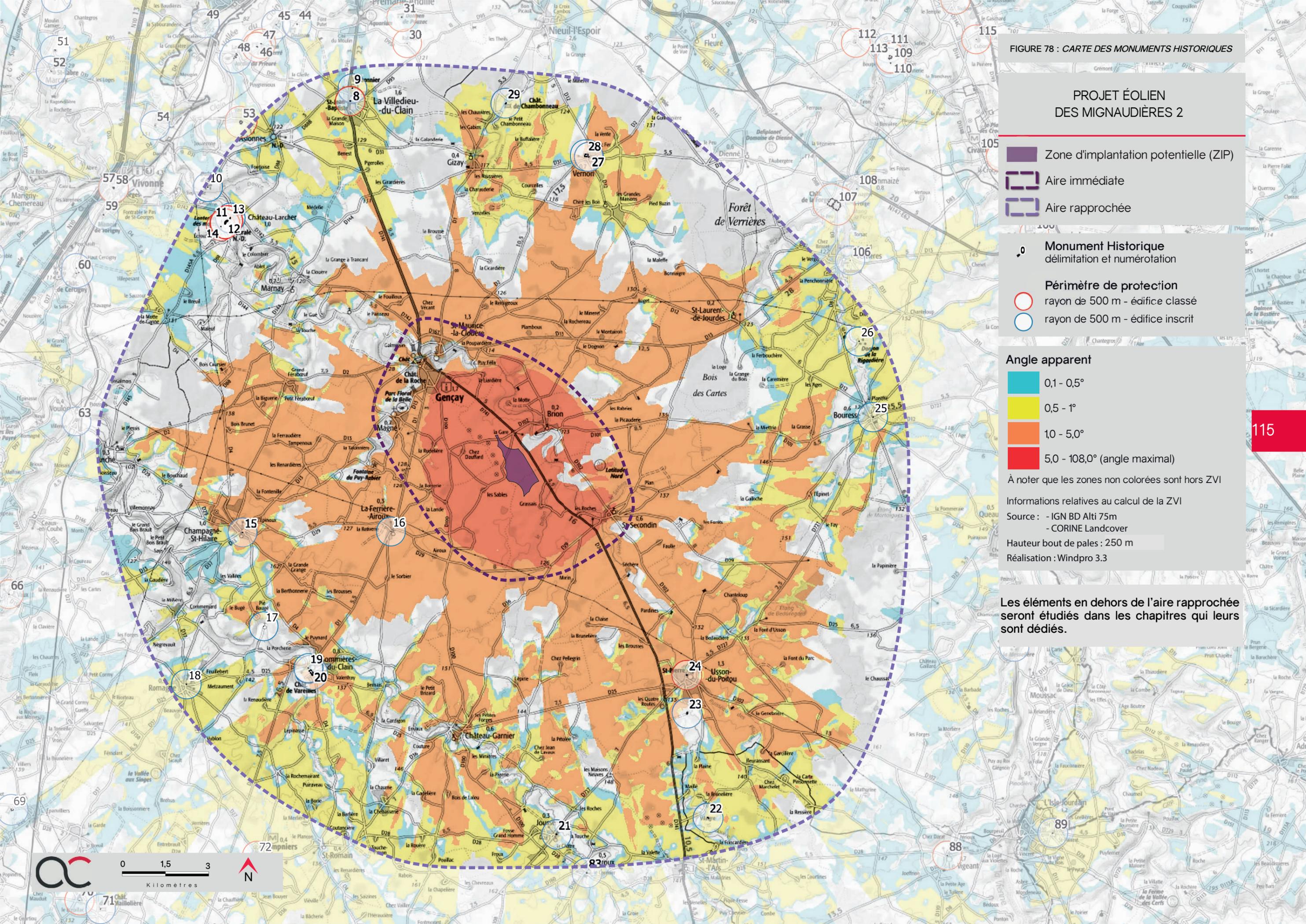
Source : - IGN BD Alti 75m

- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 250 m

Réalisation : Windpro 3.3

Les éléments en dehors de l'aire rapprochée seront étudiés dans les chapitres qui leurs sont dédiés.



■ PRÉSENTATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DE LA VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESSENTIE DU VIP	COVISIBILITÉ PRESSENTIE AVEC LE VIP
AIRE D'ETUDE RAPPROCHÉE									
8	Eglise Saint-Jean-Baptiste	Villedieu-du-Clain	Vienne	Classé	12,7	Dans le centre-bourg de La Villedieu-du-Chain	En ZVI	VIP masqué par la trame bâtie du bourg	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
9	Commanderie Gaillard	Villedieu-du-Clain	Vienne	Partiellement inscrit	13,1	Sur la frange nord de La Villedieu-du-Chain	En ZVI	VIP masqué par la trame bâtie du bourg	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
10	Dolmen d'Arlait B	Château-Larcher	Vienne	Inscrit	13,3	Dans un bois, sur le versant nord de la Clouère	Hors ZVI	VIP masqué par le relief	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
11	Château	Château-Larcher	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	12,0	Dans le centre-bourg de Château-Larcher, sur les hauteurs d'un méandre de la Clouère	Hors ZVI	VIP masqué par le relief	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
12	Eglise Notre-Dame	Château-Larcher	Vienne	Classé	12,0	Dans le centre-bourg de Château-Larcher, sur les hauteurs d'un méandre de la Clouère	Hors ZVI	VIP masqué par le relief	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
13	Manoir	Château-Larcher	Vienne	Partiellement inscrit	12,0	Dans le centre-bourg de Château-Larcher, sur les hauteurs d'un méandre de la Clouère	Hors ZVI	VIP masqué par le relief	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
14	Lanterne des Morts	Château-Larcher	Vienne	Classé	12,1	Dans le centre-bourg de Château-Larcher, sur les hauteurs d'un méandre de la Clouère	Hors ZVI	VIP masqué par le relief	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
15	Eglise Saint-Gervais-et-Saint-Protais	Champagné-Saint-Hilaire	Vienne	Partiellement inscrit	9,4	Dans le centre-bourg de Champagné-Saint-Hilaire	En ZVI	VIP masqué par la trame bâtie et végétale du bourg	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
16	Eglise Saint-Hilaire	Ferrière-Airoux	Vienne	Partiellement inscrit	4,4	Dans le centre-bourg de Ferrière-Airoux	En ZVI	VIP tronqué par la trame bâtie du bourg	Covisibilité pressentie depuis le sud et le nord-ouest du bourg de Ferrière-Airoux
17	Abbaye de Moreaux	Champagné-Saint-Hilaire	Vienne	Partiellement inscrit	9,9	Sur les hauteur d'un méandre du Clain	Hors ZVI	VIP masqué par le relief	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
18	Eglise Saint-Laurent	Romagne	Vienne	Partiellement inscrit	13,3	Dans le centre-bourg de Romagne	En ZVI	VIP masqué par la trame bâtie et végétale du bourg	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
19	Eglise	Sommières-du-Clain	Vienne	Partiellement inscrit	9,6	En bordure du Clain et dans le centre-bourg de Sommières-du-Clain	En ZVI	VIP masqué par la végétation qui émerge du Clain	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
20	Domaine du château	Sommières-du-Clain	Vienne	Inscrit	9,6	En bordure du Clain et sur la frange sud du centre-bourg de Sommières-du-Clain	En ZVI	VIP tronqué par les boisements	Covisibilité pressentie depuis la RD 1
21	Château	Joussé	Vienne	Partiellement inscrit	11,9	En bordure du Clain et sur la frange est du bourg de Joussé	En ZVI	VIP masqué par les boisements	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
22	Dolmens dénommés Villaigue A et Villaigue B	Saint-Martin-l'Ars	Vienne	Inscrit	12,9	Au cœur d'une parcelle agricole, en bordure de la Clouère	En ZVI	VIP masqué par les boisements	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
23	Château de La Guéronnière	Usson-du-Poitou	Vienne	Inscrit	9,5	Dans un bois, en bordure de la Clouère et en périphérie sud-ouest du bourg d'Usson-du-Poitou	Hors ZVI	VIP masqué par le relief	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
24	Eglise Saint-Pierre	Usson-du-Poitou	Vienne	Classé	8,4	Dans le centre-bourg d'Usson-du-Poitou	En ZVI	VIP masqué par la trame bâtie et végétale du bourg	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
25	Eglise Notre-Dame	Bouresse	Vienne	Partiellement inscrit	11,9	Dans le centre-bourg de Bouresse	En ZVI	VIP masqué par la trame bâtie du bourg	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
26	Donjon de la Rigaudière	Bouresse	Vienne	Inscrit	12,2	Construit dans la campagne de Bouresse et en bordure d'un affluent de la Dive, aujourd'hui entouré de bois	En ZVI	VIP masqué par la végétation	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
27	Eglise Saint-Christophe	Vernon	Vienne	Partiellement inscrit	10,2	Dans le centre-bourg de Vernon	En ZVI	VIP masqué par la trame bâtie du bourg	Covisibilité pressentie depuis la RD 2
28	Château du Breuil	Vernon	Vienne	Partiellement inscrit	10,2	Dans le centre-bourg de Vernon	En ZVI	VIP masqué par la trame bâtie du bourg	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice
29	Château de Chambonneau	Gizay	Vienne	Inscrit	11,6	Dans la vallée du Miosson, entre le bourg de Gizay et Nieuil-l'Espoir	En ZVI	VIP filtré par la végétation qui cerne le domaine	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et l'édifice

Figure 79 : Liste des Monuments Historiques de l'aire d'étude rapprochée

> Risque de visibilité



Photo 54 : Depuis les abords de l'église, au bord de la RD 1, le VIP est visible dans l'axe de la route mais en grande partie tronqué par la trame bâtie

Degré d'ouverture sur le paysage : L'église se situe au cœur du village de Ferrière-Airoux. Le monument historique se trouve au bord de la RD 1. Le VIP s'inscrit dans l'axe de cette voie. Bien que la prégnance du VIP soit atténuée par les constructions et la trame végétale qui constitue le village, la visibilité du projet demeure notable. La sensibilité depuis les abords de l'édifice est qualifiée de modérée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

> Risque de covisibilité

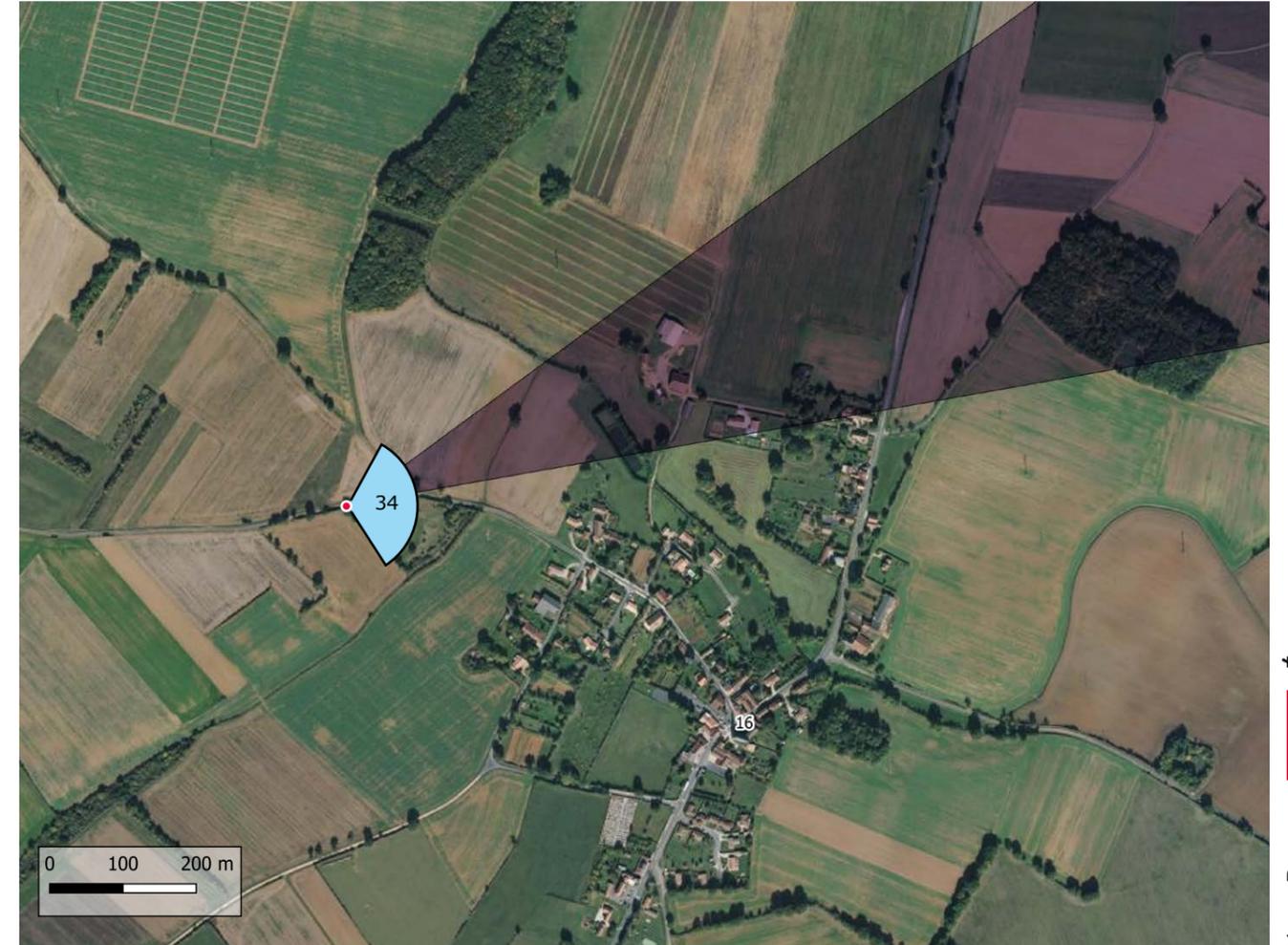


Photo 55 : Vue en direction du projet et du clocher de l'église depuis la RD 29

Degré d'ouverture sur le paysage : Depuis la RD 29 en amont de Ferrière-Airoux, les vues sont dégagées en direction du VIP. On observe ainsi une situation de covisibilité indirecte entre le clocher de l'église et le projet. L'orientation de la route ne permet pas de chevauchement entre ces éléments mais ils demeurent visibles sur le même panorama. À noter que la présence du motif éolien avec le PE des Mignaudières et de la vitesse de déplacement de l'observateur réduit la sensibilité. Elle peut être qualifiée de faible. La modification de l'écran paysager dans lequel s'insère l'édifice est relativement mesurée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

> Risque de visibilité



Photo 56 : Depuis le portail d'entrée du château le VIP est en partie masqué/filtré par la végétation du second plan

Degré d'ouverture sur le paysage : Depuis l'entrée du domaine, à un niveau supérieur de la RD 25, les vues en direction du projet sont limitées par la plantation de peupliers. Le VIP peut être tronqué par la peupleraie qui fait face à l'observateur. La sensibilité pressentie est qualifiée de très faible.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

> Risque de covisibilité



Photo 57 : Depuis la RD 25, le château et le projet s'inscrivent sur le même panorama

Degré d'ouverture sur le paysage : Depuis la RD 25, il existe une situation de covisibilité entre le château et le PE des Mignaudières. S'inscrivant dans la continuité, le VIP du projet des Mignaudières, entre aussi en covisibilité avec cet édifice. L'insertion du projet augmentera, à l'horizon, la présence du motif éolien. Toutefois, depuis la RD, la vitesse de déplacement de l'observateur et la présence d'une ripisylve très importante réduisent de manière notable la perception du château. De fait, la situation de covisibilité peut être qualifiée de très faible. La modification de l'écrin paysager dans lequel s'insère l'édifice est très mesurée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

MH 27 - ÉGLISE SAINT-CHRISTOPHE // VERNON

> Risque de covisibilité



Photo 58 : Le VIP s'inscrit latéralement par rapport à la route, à distance de la silhouette de l'église protégée de Vernon

Degré d'ouverture sur le paysage : Depuis la RD 2, le projet et la silhouette de l'église Saint-Christophe sont perceptibles sous le même panorama. Bien que les vues soient largement ouvertes en direction du projet, le clocher de l'église est cerné d'une végétation dense et importante. Pour l'observateur en mouvement, au vu de la hauteur apparente du clocher, de l'emplacement du projet par rapport à la route (latéral) et de la vitesse de déplacement de l'observateur, les perceptions en direction de cet édifice sont altérées. Par conséquent, la situation de covisibilité peut être qualifiée de très faible voire nulle.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

MH 29 - CHÂTEAU DE CHAMBONNEAU // GIZAY

> Risque de visibilité



Photo 59 : Depuis le secteur sud le VIP est tronqué par le relief
Photo 60 : Depuis l'entrée du site aucune vue n'est possible sur le projet

Degré d'ouverture sur le paysage : Le domaine est entouré de haies arborées hautes qui masquent le projet. L'entrée principale du château ne se trouve pas dans l'axe du VIP. Néanmoins, depuis les abords du château, au sud, et vers les prairies, les vues sont plus ouvertes. Toutefois, au vu des ondulations du relief et des linéaires arborés qui marquent l'horizon, le VIP est tronqué et peu prégnant. La sensibilité du domaine est très faible. Il n'y a pas de modification significative de l'écrin paysager dans lequel s'insère le château.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES MONUMENTS HISTORIQUES

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DE LA VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	SENSIBILITÉ VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
AIRE D'ETUDE RAPPROCHÉE									
8	Eglise Saint-Jean-Baptiste	Villedieu-du-Clain	Vienne	Classé	12,7	Dans le centre-bourg de La Villedieu-du-Chain	En ZVI	Nulle	Nulle
9	Commanderie Gaillard	Villedieu-du-Clain	Vienne	Partiellement inscrit	13,1	Sur la frange nord de La Villedieu-du-Chain	En ZVI	Nulle	Nulle
10	Dolmen d'Arloit B	Château-Larcher	Vienne	Inscrit	13,3	Dans un bois, sur le versant nord de la Clouère	Hors ZVI	Nulle	Nulle
11	Château	Château-Larcher	Vienne	Partiellement Classé-Inscrit	12,0	Dans le centre-bourg de Château-Larcher, sur les hauteurs d'un méandre de la Clouère	Hors ZVI	Nulle	Nulle
12	Eglise Notre-Dame	Château-Larcher	Vienne	Classé	12,0	Dans le centre-bourg de Château-Larcher, sur les hauteurs d'un méandre de la Clouère	Hors ZVI	Nulle	Nulle
13	Manoir	Château-Larcher	Vienne	Partiellement inscrit	12,0	Dans le centre-bourg de Château-Larcher, sur les hauteurs d'un méandre de la Clouère	Hors ZVI	Nulle	Nulle
14	Lanterne des Morts	Château-Larcher	Vienne	Classé	12,1	Dans le centre-bourg de Château-Larcher, sur les hauteurs d'un méandre de la Clouère	Hors ZVI	Nulle	Nulle
15	Eglise Saint-Gervais-et-Saint-Protais	Champagné-Saint-Hilaire	Vienne	Partiellement inscrit	9,4	Dans le centre-bourg de Champagné-Saint-Hilaire	En ZVI	Nulle	Nulle
16	Eglise Saint-Hilaire	Ferrière-Airoux	Vienne	Partiellement inscrit	4,4	Dans le centre-bourg de Ferrière-Airoux	En ZVI	Modérée	Faible
17	Abbaye de Moreaux	Champagné-Saint-Hilaire	Vienne	Partiellement inscrit	9,9	Sur les hauteur d'un méandre du Clain	Hors ZVI	Nulle	Nulle
18	Eglise Saint-Laurent	Romagne	Vienne	Partiellement inscrit	13,3	Dans le centre-bourg de Romagne	En ZVI	Nulle	Nulle
19	Eglise	Sommières-du-Clain	Vienne	Partiellement inscrit	9,6	En bordure du Clain et dans le centre-bourg de Sommières-du-Clain	En ZVI	Nulle	Nulle
20	Domaine du château	Sommières-du-Clain	Vienne	Inscrit	9,6	En bordure du Clain et sur la frange sud du centre-bourg de Sommières-du-Clain	En ZVI	Très faible	Très faible
21	Château	Joussé	Vienne	Partiellement inscrit	11,9	En bordure du Clain et sur la frange est du bourg de Joussé	En ZVI	Nulle	Nulle
22	Dolmens dénommés Villaigue A et Villaigue B	Saint-Martin-l'Ars	Vienne	Inscrit	12,9	Au cœur d'une parcelle agricole, en bordure de la Clouère	En ZVI	Nulle	Nulle
23	Château de La Guéronnière	Usson-du-Poitou	Vienne	Inscrit	9,5	Dans un bois, en bordure de la Clouère et en périphérie sud-ouest du bourg d'Usson-du-Poitou	Hors ZVI	Nulle	Nulle
24	Eglise Saint-Pierre	Usson-du-Poitou	Vienne	Classé	8,4	Dans le centre-bourg d'Usson-du-Poitou	En ZVI	Nulle	Nulle
25	Eglise Notre-Dame	Bouresse	Vienne	Partiellement inscrit	11,9	Dans le centre-bourg de Bouresse	En ZVI	Nulle	Nulle
26	Donjon de la Rigaudière	Bouresse	Vienne	Inscrit	12,2	Construit dans la campagne de Bouresse et en bordure d'un affluent de la Dive, aujourd'hui entouré de bois	En ZVI	Nulle	Nulle
27	Eglise Saint-Christophe	Vernon	Vienne	Partiellement inscrit	10,2	Dans le centre-bourg de Vernon	En ZVI	Nulle	Très faible
28	Château du Breuil	Vernon	Vienne	Partiellement inscrit	10,2	Dans le centre-bourg de Vernon	En ZVI	Nulle	Nulle
29	Château de Chambonneau	Gizay	Vienne	Inscrit	11,6	Dans la vallée du Miosson, entre le bourg de Gizay et Nieuil-l'Espoir	En ZVI	Très faible	Nulle

Figure 80 : Synthèse de la sensibilité des Monuments Historiques de l'aire d'étude rapprochée

FIGURE 81 : CARTE DE SYNTHÈSE DU PATRIMOINE DE L'AIRE RAPPROCHÉE

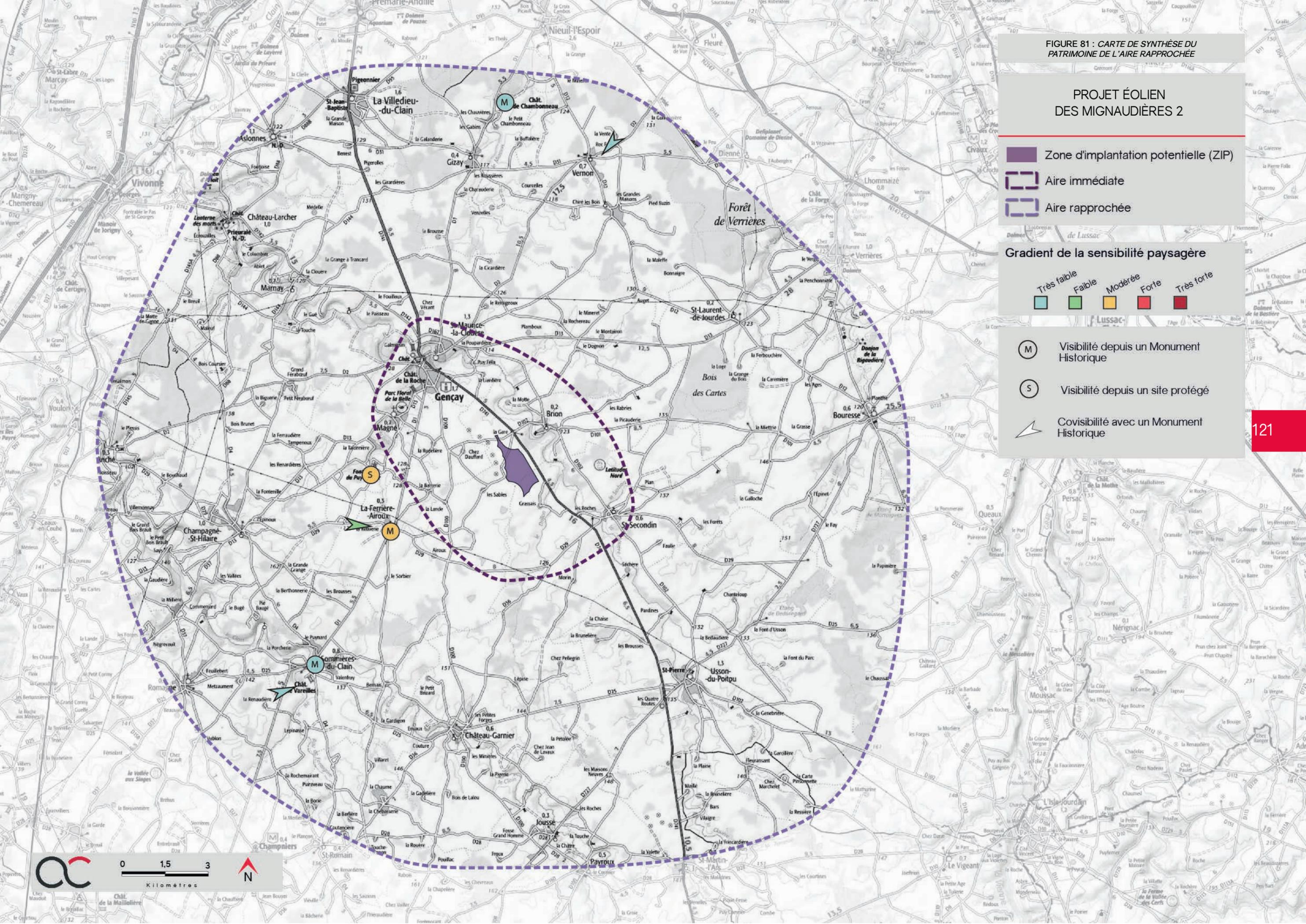
PROJET ÉOLIEN DES MIGNAUDIÈRES 2

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

Gradient de la sensibilité paysagère

				
Très faible	Faible	Modérée	Forte	Très forte

-  Visibilité depuis un Monument Historique
-  Visibilité depuis un site protégé
-  Covisibilité avec un Monument Historique



D . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

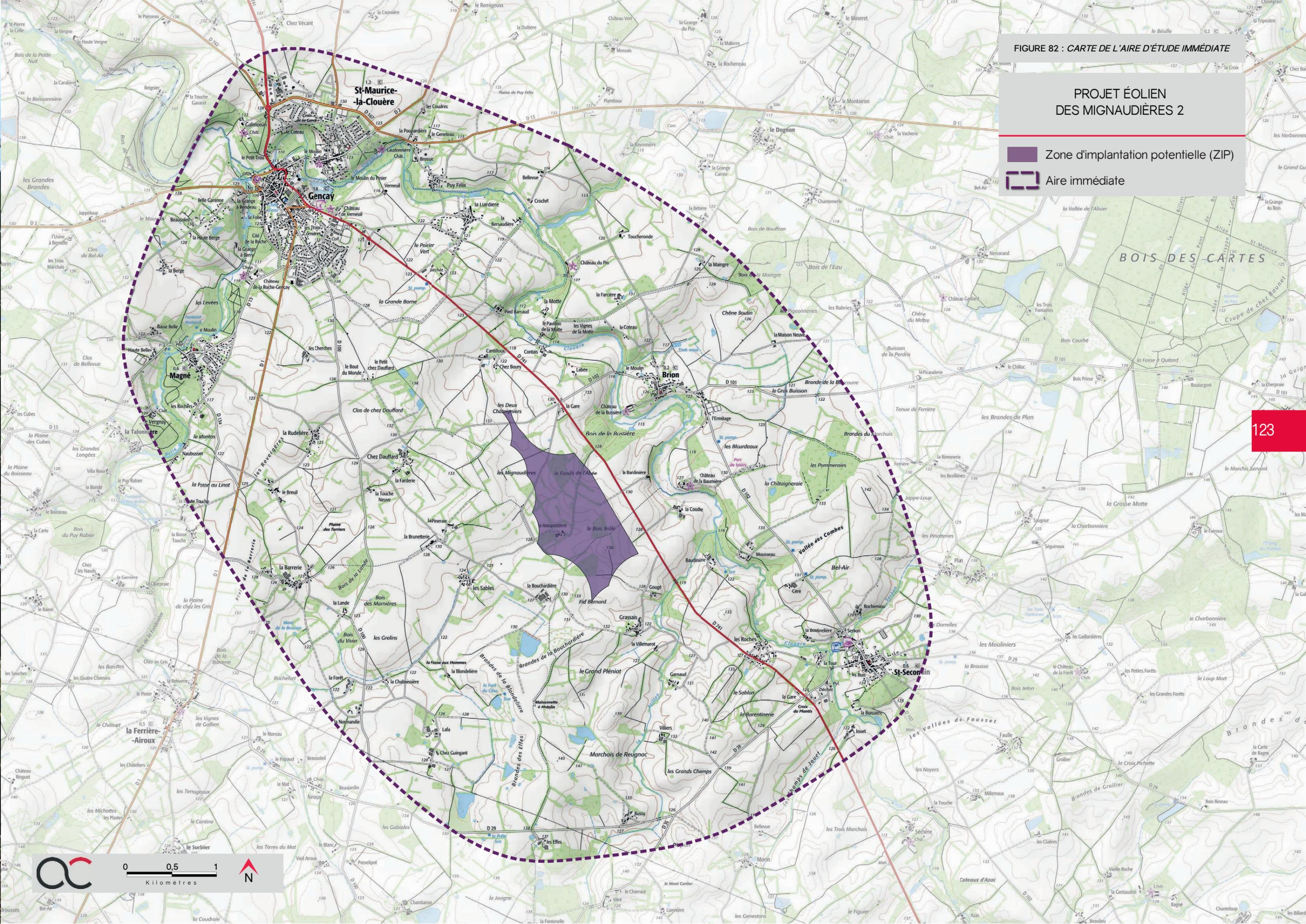
122



FIGURE 82 : CARTE DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

PROJET ÉOLIEN DES MIGNAUDIÈRES 2

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate



1 . CONTEXTE PAYSAGER

Dans la continuité de ce qui a été fait dans les aires précédentes, une analyse plus détaillée a été réalisée sur le contexte paysager de l'aire immédiate afin d'évaluer finement les sensibilités paysagères des abords de la zone d'implantation.

1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

À l'échelle de l'aire immédiate, le relief est marqué par la vallée de la Clouère à l'est de la ZIP. Ces nombreux méandres et la ripisylve dense dessinent une vallée plus large. Au niveau de Gençay, la Belle, affluent de la Clouère vallonne le paysage en direction de Magné de même pour le Drillon. Bien qu'il soit marqué par ces vallées et vallons, le paysage de l'aire immédiate est dominé par les champs agricoles ouverts.

Le couvert végétal est essentiellement concentré le long de la vallée de la Clouère ainsi que de la Belle. Les vues nord-est vers l'ouest sont donc fréquemment tronquées par les boisements de la ripisylve. À contrario des vues sud-ouest vers l'est qui, elles, sont relativement plus dégagées. Ces composantes réduisent la visibilité prescrite du VIP mais ne le masquent pas dans sa totalité.

Depuis les fonds de vallées, le risque d'effet d'écrasement de la structure paysagère est notable du fait de la hauteur importante du projet.

Les caractéristiques paysagères des secteurs dits ouverts (plaine agricole) sont propices à l'implantation du motif éolien. Toutefois, ces plateaux sont marqués par le passage des vallées et quelques secteurs plus arborés (bois, réseau de haies), plus sensibles aux effets de miniaturisation et d'écrasement sur les versants ou les boisements et haies qui les accompagnent.



Photo 61 : Hameau les Sables paysage plus arboré parc éolien des brandes filtré



Photo 62 : Hameau Chez Guignant paysage de champs ouverts et boisements à l'horizon, parc éolien les Mignaudières tronqué

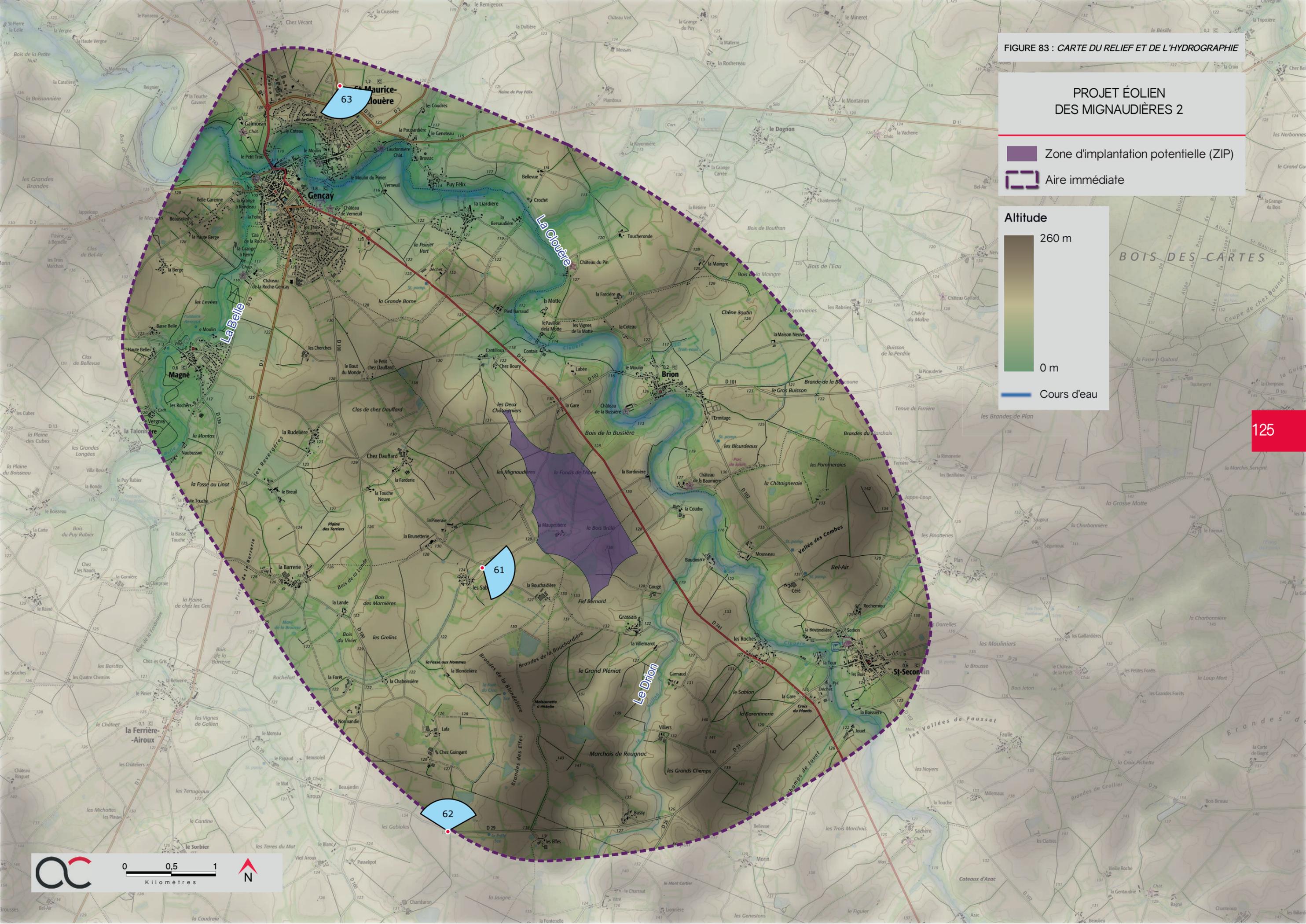


Photo 63 : Vue sur la plaine agricole depuis le secteur nord de Saint-Maurice-la-Clouère

FIGURE 83 : CARTE DU RELIEF ET DE L'HYDROGRAPHIE

PROJET ÉOLIEN DES MIGNAUDIÈRES 2

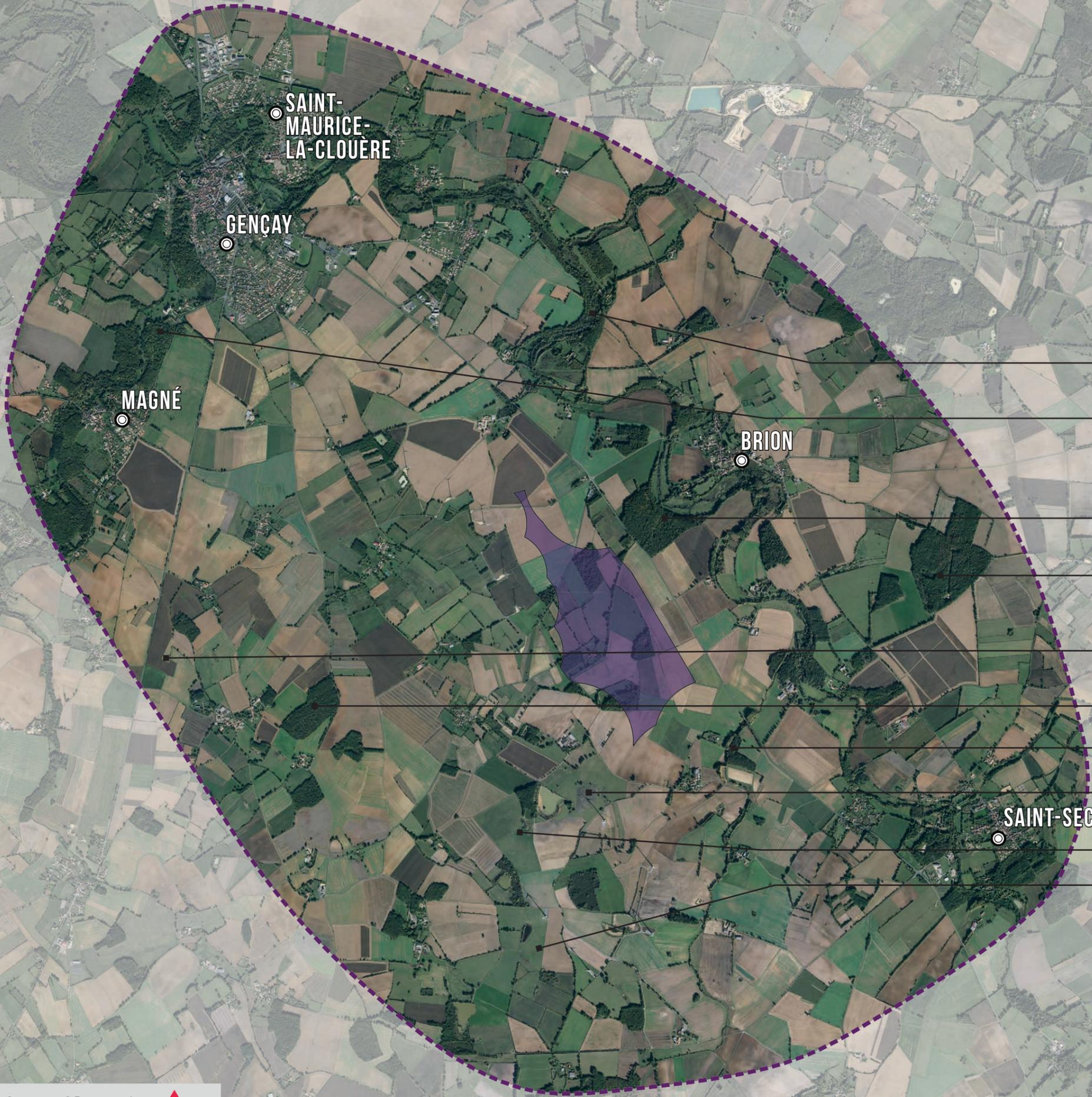
-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate



PROJET ÉOLIEN
DES MIGNAUDIÈRES 2

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate

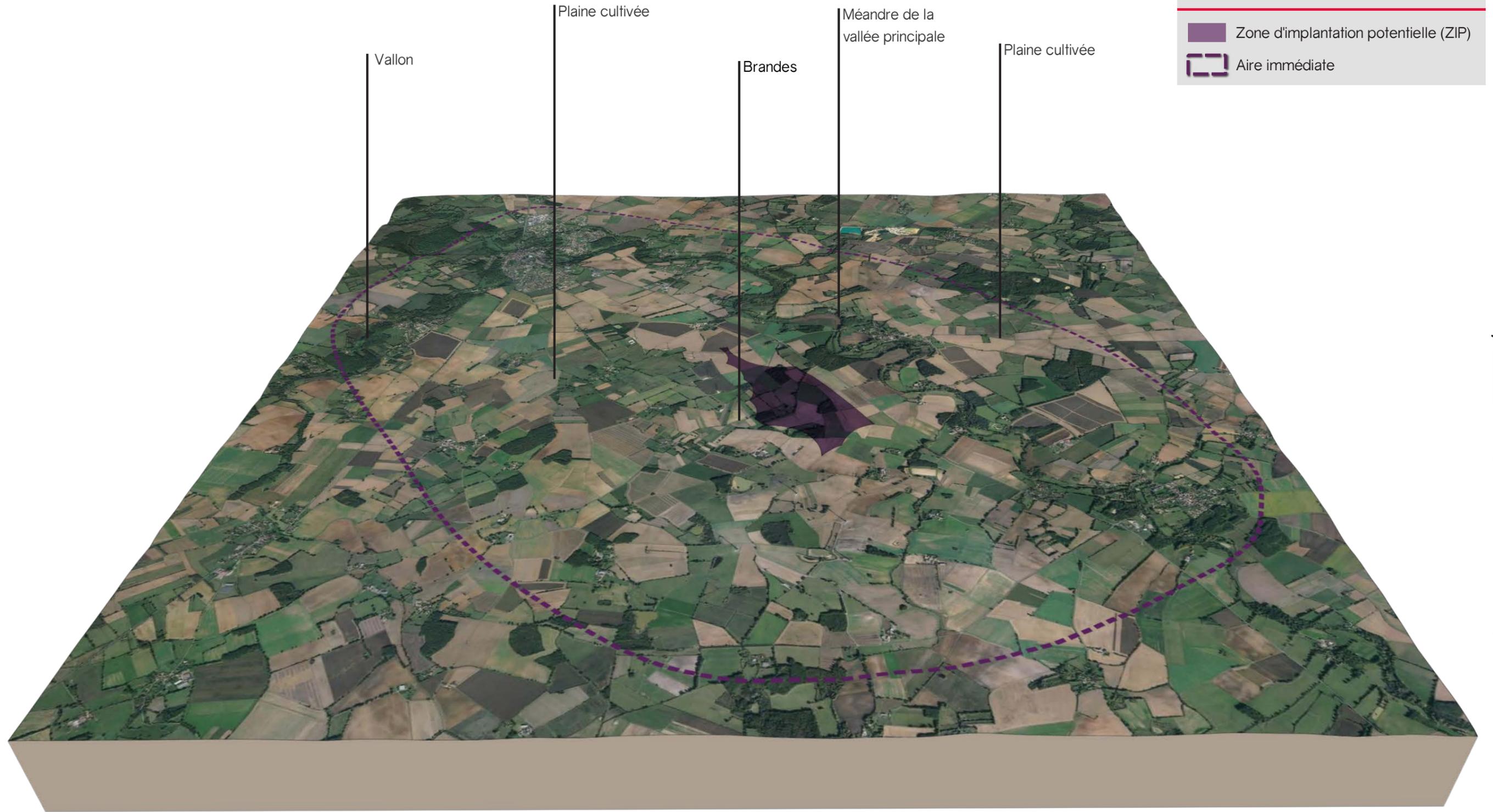


- Vallée de la Clouère
- Vallée de la Belle
- Bois de Bussière
- Bois les Pommerais
- Plaine de la Barrerie
- Bois de la Lande
- Vallon le Drillon
- Brandes de la Bouchardière
- Brandes de la Blondelière
- Brandes des Elfes

FIGURE 85 : BLOC DIAGRAMME DE L'AIRE IMMÉDIATE

PROJET ÉOLIEN
DES MIGNAUDIÈRES 2

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate



1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

1.2.1. AXES VIAIRES

L'axe le plus fréquenté est la route départementale 741. Elle traverse l'air d'étude du nord au sud et passe à l'est de la ZIP. Elle traverse également de nombreux villages et villages (Gençay et La Villedieu-du-Clain notamment). Elle assure une connexion étroite avec le réseau routier local et l'agglomération de Poitiers. Elle revêt donc un rôle important de desserte locale dans un territoire rural.

Le maillage routier est complété par un réseau peu dense de voies départementales et communales qui parcourent l'ensemble de l'aire immédiate avec un trafic plus confidentiel.

Dans ce paysage ouvert, au sein de la plaine mais également depuis certains secteurs à proximité de la Clouère, les perceptions depuis les axes routiers varient selon l'implantation de la végétation ainsi que la topographie traversée (plaines et vallées). Parfois des haies hautes arborées masquent la vue et à contrario l'absence d'arbre permet une vue lointaine. Les sensibilités les plus fortes ont été repérées le long de la RD 741 longeant la ZIP.

Des niveaux de sensibilités ont été déterminés par axe de déplacement en fonction du degré d'ouverture vers la zone d'implantation potentielle (présence de filtres entre la voie et le VIP), de l'orientation de la voie par rapport à la ZIP (vue dans l'axe ou vue latérale), de l'éloignement par rapport au site d'implantation et de la modification potentielle du paysage existant. Ces sensibilités ont été reportées sur une carte de synthèse à la suite du reportage photographique ci-après.

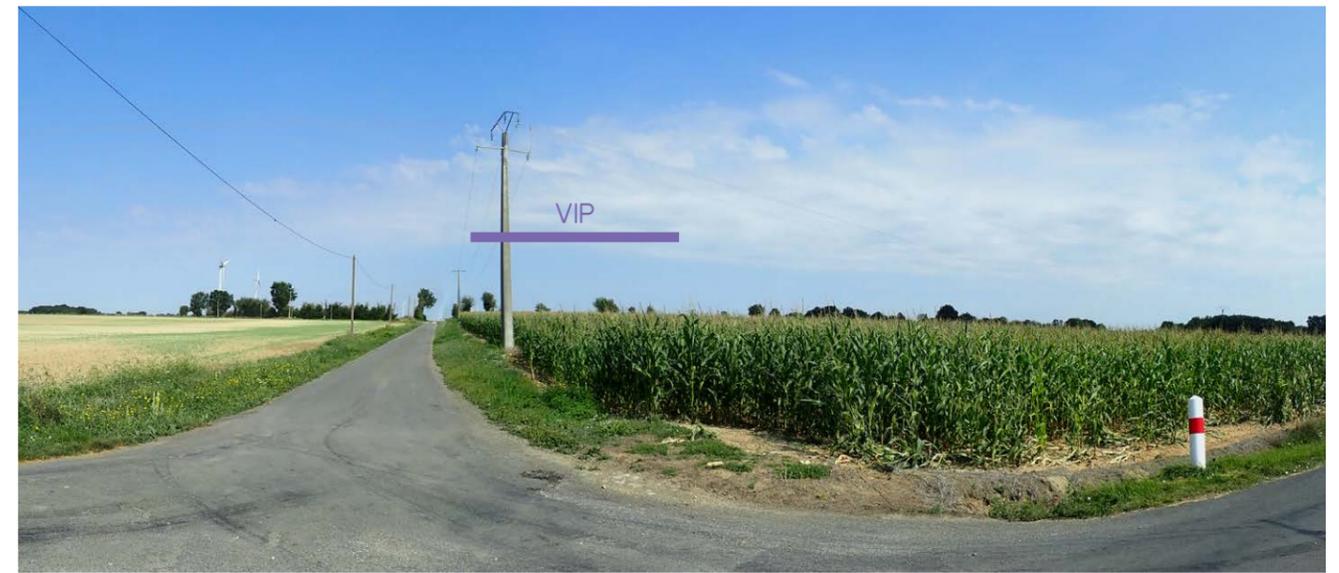


Photo 64 : Les vues sont dégagées vers le VIP depuis la RD 29



Photo 65 : Depuis la RD 100 le paysage est ouvert sur le parc éolien les Mignaudières



Photo 66 : Les vues sont ouvertes et dégagées en direction du VIP depuis la RD 741 depuis Saint-Secondin

FIGURE 86 : CARTE DES AXES DE DÉPLACEMENT

PROJET ÉOLIEN DES MIGNAUDIÈRES 2

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate

Axe routier

-  Route principale
-  Route secondaire

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  10 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Land Cover

Hauteur bout de pales : 250 m

Réalisation : Windpro 3.3





Photo 67 : La RD 1, les haies hautes limitent les vues vers le VIP



Photo 68 : Les vues sont dégagées sur le VIP depuis la RD 741



Photo 69 : Ouverture vers le VIP depuis la RD 13 au nord-ouest de Gençay

FIGURE 87 : SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES DEPUIS LES PRINCIPAUX AXES DE DÉPLACEMENT

PROJET ÉOLIEN DES MIGNAUDIÈRES 2

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate

Gradient de la sensibilité paysagère

 Nulle  Très faible  Faible  Modérée  Forte  Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

 Perception depuis les axes routiers

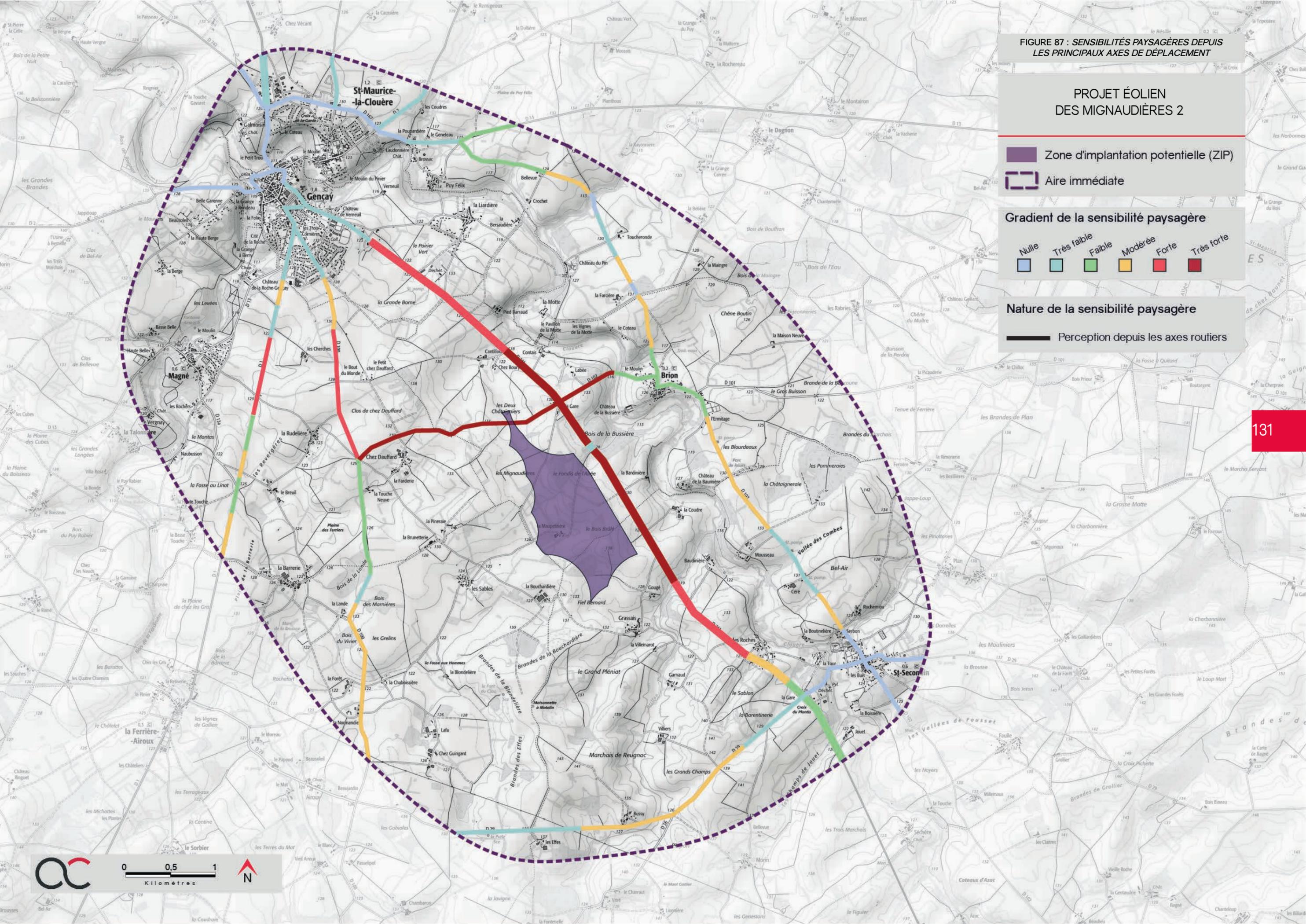


FIGURE 88 : CARTE DE LA TYPOLOGIE D'IMPLANTATION DE L'HABITAT

PROJET ÉOLIEN DES MIGNAUDIÈRES 2

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate

Typologie d'implantation de l'habitat

-  Vallée

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

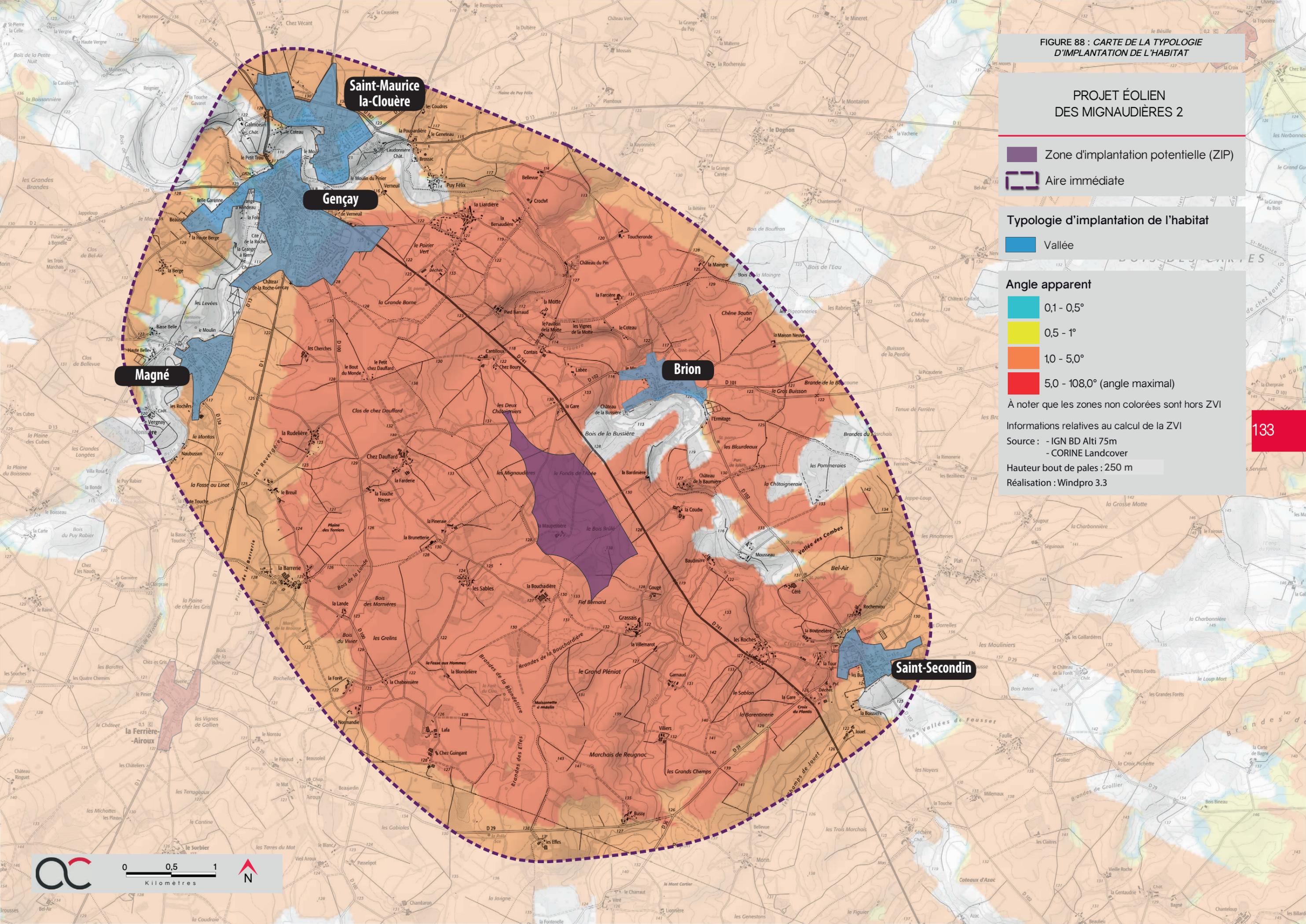
À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 250 m

Réalisation : Windpro 3.3



SAINT-MAURICE-LA-CLOÛÈRE

~ 3,5 KM DE LA ZIP

TYPLOGIE D'IMPLANTATION

Implanté et étagé sur un versant de la vallée de la Clouère

Enjeu	Visibilité du VIP - détail des écrans visuels -	Valeur de la sensibilité
PERCEPTION DE LA SILHOUETTE DE BOURG	<i>La silhouette du bourg n'est pas identifiable depuis un axe majeur. - aucune covisibilité notable -</i>	
ENTRÉE DE BOURG <i>Franges opposées au site d'étude</i>	VIP TRONQUÉ // FILTRÉ - Trame bâtie et végétale -	FAIBLE
CENTRE-BOURG	VIP TRONQUÉ // FILTRÉ - Trame bâtie -	FORTE
SORTIES DE BOURG <i>Franges orientées vers le site d'étude</i>	VIP MASQUÉ - Haie et ripisylve -	NULLE



Photo 70 : Depuis les lotissements, les trames bâties et végétales tronquent en grande partie le VIP



Photo 71 : Depuis le centre bourg, sur le point le plus haut et dégagé, le VIP domine le bâti et la trame arborée émergente de la Clouère



Photo 72 : Depuis la RD 741, en amont de Saint-Maurice-la-Clouère ; toutefois seule la zone industrielle est perceptible, la silhouette bâtie du village n'est pas visible, il n'y a donc pas de situation de covisibilité entre ces éléments

GENÇAY ~ 3,6 KM DE LA ZIP		
TYPLOGIE D'IMPLANTATION		
<i>Implanté sur un versant de la vallée de la Clouère</i>		
Enjeu	Visibilité du VIP - détail des écrans visuels -	Valeur de la sensibilité
PERCEPTION DE LA SILHOUETTE DE BOURG	<i>La silhouette du bourg n'est pas identifiable depuis un axe majeur.</i> - aucune covisibilité notable -	
ENTRÉE DE BOURG <i>Franges opposées au site d'étude</i>	VIP TRONQUÉ // FILTRÉ - Trame bâtie et végétale -	TRÈS FAIBLE
CENTRE-BOURG	VIP TRONQUÉ // FILTRÉ - Trame bâtie et végétale -	MODÉRÉE
SORTIES DE BOURG <i>Franges orientées vers le site d'étude</i>	VIP VISIBLE // TRONQUÉ - Haies agricoles -	FORTE



Photo 73 : Depuis la RD 100, en sortie de bourg de Gençay, les vues sont cadrées par les constructions et la végétation qui émerge des espaces privatifs, ces éléments constituent des masques visuels, le VIP est tronqué



Photo 74 : Depuis une zone pavillonnaire au sud de Gençay, le VIP est visible depuis les jardins particuliers en arrière-plan d'un linéaire bocager



Photo 75 : Depuis le centre de Gençay (parking de l'Intermarché), les constructions et la trame végétale tronquent le VIP

BRION

~ 0,8 KM DE LA ZIP

TYPLOGIE D'IMPLANTATION

Implanté sur un versant de la vallée de la Clouère

Enjeu	Visibilité du VIP - détail des écrans visuels -	Valeur de la sensibilité
PERCEPTION DE LA SILHOUETTE DE BOURG	<i>La silhouette du bourg n'est pas identifiable depuis un axe majeur. - aucune covisibilité notable -</i>	
ENTRÉE DE BOURG <i>Franges opposées au site d'étude</i>	VIP TRONQUÉ // FILTRÉ - Trame bâtie et végétation de la ripisylve -	FORTE
CENTRE-BOURG	VIP TRONQUÉ // FILTRÉ - Trame bâtie et végétation de la ripisylve -	FORTE
SORTIES DE BOURG <i>Franges orientées vers le site d'étude</i>	VIP TRONQUÉ // FILTRÉ - Haie et végétation de la ripisylve -	FORTE



Photo 76 : Depuis la RD 101, dans le centre bourg depuis une dent creuse, bien que le VIP soit tronqué par la ripisylve, sa prégnance est relativement importante



Photo 77 : Depuis la RD 101, en sortie de bourg, le VIP est tronqué par la trame végétale de la vallée et du village

SAINT-SECONDIN

~ 2,5 KM DE LA ZIP

TYPLOGIE D'IMPLANTATION

Implanté sur un versant de la vallée de la Clouère

Enjeu	Visibilité du VIP - détail des écrans visuels -	Valeur de la sensibilité
PERCEPTION DE LA SILHOUETTE DE BOURG	La silhouette du bourg n'est pas identifiable depuis un axe majeur. - aucune covisibilité notable -	
ENTRÉE DE BOURG <i>Franges opposées au site d'étude</i>	VIP TRONQUÉ ET MASQUÉ - Trame bâtie et végétale -	FAIBLE
CENTRE-BOURG	VIP FILTRÉ // TRONQUÉ - Trame bâtie et végétale-	MODÉRÉE
SORTIES DE BOURG <i>Franges orientées vers le site d'étude</i>	VIP VISIBLE // TRONQUÉ - Trame bâtie et végétale-	FORTE



Photo 78 : Depuis la frange bâtie en sortie de bourg, la trame végétale tronque en partie le VIP



Photo 79 : Depuis l'entrée de bourg et la D102, le VIP est en grande partie tronqué par le bâti et la trame arborée du village



Photo 80 : Depuis le centre bourg de Saint-Secondin au niveau d'une dents creuse, la vue est dégagée mais la trame arborée tronque le VIP

MAGNÉ

~ 0,8 KM DE LA ZIP

TYPLOGIE D'IMPLANTATION

Adossé au vallon de la Belle (affluent de la Clouère)

Enjeu	Visibilité du VIP - détail des écrans visuels -	Valeur de la sensibilité
PERCEPTION DE LA SILHOUETTE DE BOURG	<i>La silhouette du bourg n'est pas identifiable depuis un axe majeur.</i> - aucune covisibilité notable -	
ENTRÉE DE BOURG <i>Franges opposées au site d'étude</i>	VIP MASQUÉ - Trame bâtie -	NULLE
CENTRE-BOURG	VIP TRONQUÉ - Trame bâtie -	FAIBLE
SORTIES DE BOURG <i>Franges orientées vers le site d'étude</i>	VIP TRONQUÉ // FILTRÉ - Haie et végétation de la ripisylve-	FORTE



Photo 81 : Depuis la place de l'église, le VIP est en grande partie tronqué par les constructions ; il est peu prégnant



Photo 82 : Depuis les nouvelles extensions urbaines (pavillonnaires) le PE des Mignaudières est déjà perceptible, le projet s'inscrit en arrière-plan

